

Séance du 8 juillet 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE JEAN BOSSIERE

L'an deux mil vingt-cinq,
Le huit juillet
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale, sous la présidence de :
Annie VITALI, Vice-Présidente,

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Nora ZARLENGA, membre du Conseil Municipal
Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD membres désignés par le Maire
M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Le Conseil d'Administration est appelé, selon les dispositions en vigueur, à se prononcer sur le Compte de Gestion du Budget Annexe de la Résidence Autonomie Jean Bossière de l'exercice 2024 présenté par le Trésorier municipal.

- après s'être assuré que le Trésorier municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites ;
- considérant que les opérations sont régulières ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur l'exacte conformité du Compte Administratif et du Compte de Gestion.

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- d'approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2024 relatif au Budget Annexe de la Résidence Autonomie Jean Bossière du C.C.A.S. de Montbéliard.

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 9 juillet 2025

Déposé en Sous-Préfecture le 15 juillet 2025

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice**



I.AOUAD